



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 novembre 2019

n° 176-19 C

Objet : RD - Débat d'orientations budgétaires 2020 de Grand Chambéry

- date de convocation le 08 novembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatorze novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, salle La Bisseraine, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 57

Aillon-le-Jeune Emmanuelle Andrevon

Aillon-le-Vieux

Arith Pierre Gerard

Barberaz David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby Catherine Chappuis

Bassens Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry Julien Donzel

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette Annick Bonniez

Jarsy Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

La Compôte Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Anne Routin

La Ravoire Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

La Thuile Dominique Pommat

Le Châtelard Pierre Hemar

Le Noyer

Les Déserts Michel André

Lescheraines

Montagnole Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse Michel Dyen

Saint-Baldoph Christophe Richel

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice Louis Caille

Sonnaz Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran Jean-Pierre Coendoz

Vimines

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Françoise Bovier-Lapierre à Driss Bourida - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Marie-José Dussauge à Walter Sartori - de Delphine Julien à Patrick Roulet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Lionel Mithieux à Suzanne Boucher - de Josette Rémy à Julien Donzel - de Sylvie Vuillermet à Christiane Boisselon

• conseillers excusés : 13

Philippe Bard - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Christian Gogny - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 novembre 2019

délibération n° 176-19 C

objet **RD - Débat d'orientations budgétaires 2020 de Grand Chambéry**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, rappelle qu'en application des articles L.2312-1 et L.5211-36 du code général des collectivités territoriales, un débat d'orientations budgétaires doit intervenir dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif.

Le rapport d'orientations budgétaires, annexé à la présente délibération, porte sur les grandes tendances budgétaires qui se dégagent dans un contexte financier contraint. Il aborde les moyens d'y faire face et réaffirme les orientations que souhaite suivre l'exécutif.

Sont précisés dans ce rapport :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels envisagés,
- l'évolution des taux de fiscalité,
- la structure de la gestion de la dette,
- l'évolution des dépenses et des effectifs et leur évolution prévisionnelle,
- les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

Vu les articles L.2312-1 et L.5211-36 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires,

Vu l'avis de la commission des finances du 5 novembre 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à la majorité par 60 voix Pour et 9 voix Contre :

Article 1 : prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020,

Article 2 : approuve les orientations budgétaires présentées dans le rapport d'orientations budgétaires joint en annexe.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 176-19 C

Objet de l'acte : RD - Débat d'orientations budgétaires 2020 de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 1 - Débat d'orientations budgétaires

Date de l'acte : 14 novembre 2019

Annexe(s) : Rapport d'orientations budgétaires

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191114-lmc1H22380H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22380H1

Date de transmission en Préfecture : 26 novembre 2019

Date de réception en Préfecture : 26 novembre 2019

Période d'affichage : du au